

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4229 - Vendredi 14 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

INTERDICTION D'UN MAOULID À MBENI :

## 12 blessés par balle et des maisons incendiées



Mbéni coupée du reste de l'île depuis mercredi.

INFORMATIONS COMMERCIALES ENTRE L'ONICOR ET SES CLIENTS :

**Le secteur privé s'insurge et portera  
plainte contre Nono et Miroidi**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Octobre 2022**

**Lever du soleil:**

**05h 44mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 04mn**

Fadjr : 04h 32mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



## ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉ :

## Les acteurs formés sur les enjeux et stratégies

*Dans le cadre de la mise en place de l'Assurance maladie généralisée, une formation de quatre jours a été organisée du 10 au 13 octobre pour la mise à niveau et la compréhension commune des acteurs et parties prenantes sur les enjeux, stratégies et déclinaisons relatives à l'extension de la couverture sanitaire universelle.*

C'est grâce à une convention de partenariat entre le ministère de la santé et l'école nationale supérieure de sécurité sociale qu'une formation a été organisée en appui pour l'Assurance maladie généralisée (Amg). Cette formation de 4 jours (du 10 au 13 octobre) avait pour but la remise à niveau et la compréhension commune des acteurs et parties prenantes sur les enjeux, stratégies et déclinaisons sur l'extension de la couverture sanitaire universelle. Cette formation avait comme objectif de permettre aux participants d'identifier

la condition de réussite de l'AMG, de cerner les spécificités de la couverture santé, le mécanisme de l'assurance maladie et son financement. Egalement, elle a pour rôle d'intégrer les mécanismes de pérennisation du financement et de soutenabilité du système et d'appréhender les piliers de la construction d'une couverture maladie, tant au niveau de l'organisation de l'offre de soins et de la relation avec les professionnels de santé que de l'organisation ainsi que la gestion de la couverture et la relation avec les usagers.

Durant ces 4 jours, les experts de l'EN3S, Patrick Marx et Alexis Rulisa ont mis l'accent sur comment étudier les leviers de la régulation de la couverture, de repérer le rôle de son organisation dans cet écosystème et les points de vigilance. Interrogé à la clôture, Patrick Marx a expliqué que l'idée de cette formation est de mettre un cadre favorable, former, informer et sensibiliser les futurs gestionnaires à l'as-

surance maladie, à la couverture maladie et à la complexité de la couverture aux différents points qui vont être obligés de mettre en compte pour que l'AMG soit une réussite pour toute la population. « Nous avons évoqué un certain nombre d'exemples d'autres pays comme la France, mais il ne doit pas être dupliqué. Chaque pays a ses spécificités, son territoire à sa population, son histoire et sa culture, donc il est illusoire de vouloir copier l'ensemble des dispositions. Par contre, on peut imaginer que certains dispositifs peuvent être vus comme source de renseignement ou s'inspirer. Il faut que nos collègues et gestionnaires s'approprient leur problématiques personnelles pour mettre en place une couverture qui puisse répondre aux vrais besoins des comoriens », souligne-t-il.

De son côté, le directeur général de la caisse nationale de solidarité et de prévoyance sociale Ahamadi Sidi s'est réjoui de cette formation



Participants à l'atelier Assurance médicale généralisée AMG

fructueuse. « La formation a été très enrichissante, nous avons acquis des connaissances pour la mise en place de l'assurance maladie. Cette formation ainsi que les efforts du gouvernement vont nous permettre de mener à bien cette mission », précise-t-il.

Selon le responsable des opérations au niveau du projet, Moinour Ahmed Saïd, cette formation a une visée principale permettant aux acteurs de connaître les thématiques

de l'AMG. « Il s'agit d'un grand chantier, qui va demander un engagement politique, une efficacité au niveau des structures de santé et il y a plusieurs acteurs et chacun à son niveau va comprendre les différents aspects », dit-elle, tout en ajoutant que la sensibilisation continue avec les autorités.

Andjouza Abouheir

## MISSION DU MAEP AUX COMORES

## Les experts du MAEP poursuivent leur mission à Anjouan et à Mohéli

*Mercredi 12 octobre dernier, la mission du MAEP qui séjourne dans le pays a rencontré le gouverneur puis des partenaires au développement dont le PNUD, l'UNICEF, l'UNFPA et la Banque Mondiale avant de s'envoler pour Anjouan et Mohéli pour le même processus d'échanges et d'évaluation. Un rapport sur la démocratie politique, la gouvernance et le développement socio-économique est attendu à la fin de la mission.*

Après le lancement du processus d'évaluation du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), à Moroni le 11 octobre dernier, l'é-

quipe d'évaluation ciblée a procédé à des réunions consultatives au niveau de Ngazidja avec le directeur de cabinet du gouverneur de l'île ainsi qu'avec les partenaires au développement dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations pour la protection de l'enfant (UNICEF), le fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), la Banque Mondiale. Ces rencontres ont pour but d'aboutir à des données fiables concernant leurs études d'évaluation au niveau du pays. C'est dans ce contexte qu'il faut rappeler que les experts africains veulent établir des performances et des progrès sur la démocratie et la gouvernance

politique, la gouvernance et la gestion économiques, la gouvernance d'entreprise et le développement socio-économique. Pour cela, la mission promet une évaluation réaliste.

« Le MAEP a pour mission de préparer un rapport d'évaluation ciblée au Comores, en étroite collaboration avec l'AGA, afin de fournir des données pertinentes, précises et informatives sur cette thématique vitale, et mener des analyses minutieuses, objectives et équilibrées sur l'état de changement anticonstitutionnel », précise Dr Ousmane Mamadou Diallo. Dans ce sens, la mission ne se focalise pas sur l'aspect politique, économique et

social au niveau de Ngazidja. C'est pour cela que la mission poursuit ses objectifs à Anjouan et Mohéli.

La mission précise en retour qu'un organisme national de suivi prépare des rapports semestriels et annuels sur les progrès réalisés quant à la mise en œuvre du programme d'action national à l'intention du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP prévu en février 2023. Les rapports d'évaluation des pays sont mis à la disposition du public après l'évaluation par les pairs du Forum de l'EAP. Ainsi la mission en vue d'atteindre la stabilité et le développement politique, les discussions doivent porter sur des thèmes profonds afin d'extraire

des données cruciales à l'élaboration du rapport de cette évaluation ciblée, à savoir : l'ordre constitutionnel et la légitimité de l'État par rapport au changement de régime, l'intégrité des élections démocratiques, la modification de la Constitution et changements de régime, la gouvernance économique, et la responsabilisation du secteur public face aux effets de changements de régime, la gestion de la diversité, et les droits humains, les soulèvements populaires, et les interventions militaires découlant de changements anticonstitutionnels de régime et le régime de sanctions.

Kamal Gamal

## DIPLOMATIE

## El-Yachroutu en visite au centre d'informations maritimes (CRFIM)

*L'ambassadeur des Comores auprès de la grande île de Madagascar, Caabi El-Yachroutu Mohamed, a effectué une visite au centre régional de fusion d'informations maritimes (CRFIM) sis à Ankadivato Antananarivo. Une visite qui a permis à l'ancien secrétaire général de la COI, de démontrer l'intérêt que les autorités du pays portent à la sécurité maritime, un volet essentiel pour préserver la paix et la sécurité dans la sous-région, ainsi que la préservation des ressources halieutiques au niveau du pays et de la région.*

Accompagné de son consul général à Majunga, l'ambassadeur El-Yachroutu a effectué une visite au Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM). Il s'agit d'un centre qui a

été mis en place dans le cadre des activités pilotées par la Commission de l'océan Indien (COI) dans le cadre du programme régional de sécurité maritime (MASE) sur financement européen. Installé à proximité de l'entrée du grand hall international, le stand présentant le CRFIM, ses objectifs et l'enjeu de

l'échange d'information pour la sécurité et la sûreté maritimes a bénéficié d'une forte visibilité. Cette visite s'explique par le fait que le CRFIM est l'un des Centres régionaux du Programme régional MASE (Sécurité maritime) de la Commission de l'océan Indien (COI), dont les Comores sont un des

7 pays signataires de l'Accord. Et depuis 3 ans, le pays est représenté par un officier de la garde-côtes comorienne.

Bien que de nombreux représentants institutionnels comme des particuliers ont pu assister à des présentations et démonstrations des capacités CRFIM lors d'une foire qui a réuni dernièrement de nombreux visiteurs, c'était le mercredi 12 octobre dernier que l'ambassadeur du pays auprès de la grande île a eu l'occasion de s'y rendre et s'imprégner de la mesure des capacités puis échanger avec le personnel qui y travaille. L'occasion pour lui de démontrer l'importance qu'accordent les autorités comoriennes à la sécurité maritime et au programme MASE.

Pour rappel, le programme MASE est financé par l'Union européenne à hauteur de 37,5 millions €

et vise à renforcer la sécurité maritime dans la zone de l'Afrique orientale, australe et de l'océan-Indien (AFOA-OI). Le programme compte cinq domaines de résultats mis en œuvre par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD, responsable de la coordination générale du programme), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) et la COI. Les résultats 4 et 5, dédiés au renforcement des capacités régionales pour l'échange d'informations et la coordination des actions en mer, sont coordonnés par la COI et réunissent Djibouti, Comores, France/Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles, Somalie et Tanzanie.

Kamal Gamal



Au centre, Caabi El Yachurti

## INTERDICTION D'UN MAOULID À MBENI :

**12 blessés par balle et des maisons incendiées**

*Une descente policière musclée pour interrompre un Maoulid interdit à Mbeni a dégénéré, faisant plusieurs blessés et des dégâts matériels importants. Selon nos informations, une vingtaine de personnes sont blessées dont douze par balles, neuf habitations et deux véhicules sont incendiés.*

La ville de Mbeni, chef-lieu de la région de Hamahamet au nord de Ngazidja a connu mercredi 11 octobre dernier une fin de journée très mouvementée, après la dispersion au gaz lacrymogène des participants à une cérémonie de Maoulid célébrant la naissance du prophète Mouhammad, interdite par arrêté ministériel durant la journée.

Selon notre source sur place, depuis le matin du mercredi, des rumeurs circulaient déjà que les forces de l'ordre allaient intervenir pour stopper le maoulid interdit dans la journée par arrêté du ministère des affaires islamiques. Une cérémonie à laquelle les autorités de l'Etat n'étaient pas conviées mais la région exclusivement. Vers 14 heures, les jeunes se sont rendus à la frontière entre le village de Mnougou et la ville de Mbeni pour les attendre. Au moins quatre pick-up transportant des gendarmes ont fait leur apparition. « Ils ont commencé par tirer des gaz lacrymogène pour disperser les jeunes contrevenants. Ces derniers visiblement très remontés, ont décidé de les affronter avec des cailloux. Aussitôt,

les choses ont commencé à mal tourner », souligne notre source.

Très vite, la situation a dégénéré. Les jeunes ont décidé de s'attaquer à des résidences appartenant à des dignitaires membres ou proches du gouvernement, qui selon eux sont les premiers responsables de la décente de la gendarmerie. Plusieurs biens ont été saccagés ou incendiés notamment la brigade de gendarmerie, la maison de l'actuel ministre des finances, celle du directeur de cabinet du ministre des finances, du docteur Abdoulhakim, ainsi que trois voitures, dont deux appartenant au commerçant Djouanid.

Lors des échauffourées avec le jeune de Mbeni, les forces de l'ordre auraient tiré à « balles réelles », selon

en tout cas des sources concordantes de la ville. Au moins une vingtaine de personnes ont été blessées. « Le major de l'hôpital a confié avoir reçu 12 blessés gravement atteints par balles, une d'elles a reçu une balle dans l'abdomen. Tous ces patients devraient probablement être transférés à Moroni pour des examens complémentaires, mais malgré leur blessures, on peut les soigner sur place », confie notre interlocuteur.

Hier mercredi, le docteur Ben Djabir Mbae Hamidou avait décrit une scène d'horreur sur sa page Facebook. « Depuis 15h on est au bloc opératoire jusqu'à maintenant, des blessés par balles réelles au niveau des pieds, jambes, cuisses, bras, thorax et abdomen. Une dizaine

de blessés qui doivent passer au bloc opératoire encore » avait-il relayé.

Ce jeudi 13 octobre, la ville a été toujours coupée du reste de l'île, quadrillée par les forces de l'ordre. Personne ne peut rentrer ni sortir de la ville. Un sentiment de peur et de psychose est palpable. « A n'importe quel moment, la situation peut devenir incontrôlable. Les jeunes sont éparpillés aux quatre coins de la ville », décrit notre source. Vers 12 heures, un jeune natif de Mbeni a été arrêté à Mnougou alors qu'il voulait se rendre chez lui, ce fut la première arrestation.

Andjouza Abouheir

## INFORMATIONS COMMERCIALES ENTRE L'ONICOR ET SES CLIENTS :

**Le secteur privé s'insurge et portera plainte contre Nono et Miroidi**

*La Nouvelle Opaco, le Synaco et le Modec s'insurgent contre la vidéo publiée sur la page Facebook de Chabakat Al Internetya datée du 9 octobre 2022 où Ibrohim Inoussa dit Nono s'est livré à une opération de lynchage contre des opérateurs économiques débiteurs dans les comptes de la société Onicor. Ils ont même décidé de poursuivre le chroniqueur auprès du tribunal pour diffamation et injures et le directeur général de l'ONICOR pour violation de l'obligation professionnelle de confidentialité et du secret en matière commerciale.*

Dans une vidéo publiée sur la page Facebook de Chabakat Al Internetya datée du 9 octobre 2022, le chroniqueur Ibrohim Inoussa dit Nono s'est livré à une opération de lynchage contre des opérateurs économiques débiteurs dans les comptes de la société Onicor. « Dénigrement, injures et diffamations » ont pon-

tué sa vidéo à charge contre le secteur privé, selon les conférenciers réunis devant la presse au restaurant New Select. À cet effet, les présidents de la nouvelle Opaco, du Synaco et du Modec ont tenu ce point de presse hier jeudi 13 octobre à Moroni, pour montrer leur mécontentement. Selon eux, les relations commerciales entre les clients de l'ONICOR et cette société relèvent du secret professionnel en matière de commerce, et ne doivent pas être divulguées au public. « Dans un ton discourtois, Nono affirme que cette démarche à divulguer des informations confidentielles sur les relations commerciales entre les clients de l'Onicor et cette société est soutenue par les autorités de l'Etat. Et les noms des ministres de l'intérieur et de l'économie sont sortis du lot pour ne citer que ceux là », explique Sitti Djaouharia, la présidente de la Nouvelle Opaco.

La nouvelle Opaco, le Synaco et le Modec s'insurgent contre cette dérive pseudo-médiatique qui fait



Les organisations professionnelles du secteur privé s'insurgent contre Nono et Miroidi

pousser des ailes aux fourmis pour dénigrer toute la communauté d'affaires du pays. « Loin de nous l'idée de soutenir les débiteurs cités de ne pas régler leurs dettes, qu'ils soient membres ou non de nos organisations, nous croyons fermement que cette vidéo est une violation flagrante du secret des affaires entre un client et son fournisseur. Et son acceptation laisserait présager d'autres dérives sur les relations entre

les opérateurs économiques et les tiers », prévient-elle. Et d'ajouter : « Il n'est point besoin de démontrer que le crédit est un outil de financement pour les entreprises. Il peut être des fournisseurs ou bancaire. Voudrions nous que nos engagements soient étalés en public ? Nous disons non. C'est pour cela que nous lançons un cri d'alarme contre cette pratique et nous nous étonnons que des autorités de ce pays cautionnent

une telle attitude qui, à coup sûr, détériorera davantage l'environnement des affaires ».

Les organisations patronales, désapprouvent avec fermeté les agissements de Nono en divulguant les informations commerciales des clients de l'Onicor. Ils condamnent avec énergie la société Onicor et son directeur général M. Miroidi d'avoir violé l'obligation professionnelle de confidentialité et le secret commercial. « Nous nous étonnons du soutien que Nono pourrait avoir auprès de certaines autorités pour de telles pratiques et avons décidé de poursuivre les acteurs de tous ces méfaits auprès du tribunal. Nono pour diffamation et injures, Miroidi pour violation de l'obligation professionnelle de confidentialité et du secret en matière commerciale », conclut la présidente de l'Opaco au nom de l'ensemble des organisations professionnelles du secteur privé.

Nassuf Ben Amad

## AFFAIRE DU MAOULID DE MBENI :

**Le parquet ouvre une enquête contre les auteurs de vandalisme**

*24 heures après les événements tragiques qui se sont produits dans la ville de Mbeni, le procureur de la République de Moroni annonce que ces actes ne resteront pas impunis. Une enquête a été ouverte pour rechercher et identifier les auteurs et les complices de ces faits d'incendies volontaires en bande organisée et entrave à la liberté de circuler.*

Devant la presse, hier jeudi 13 octobre, le procureur de la République de Moroni Mohamed Djouanid donne sa version des faits sur les récents événements de Mbeni. Au côté du commandant de la gendarmerie, il s'est indigné des événements tragiques qui se sont produits dans la ville de Mbeni. Alors que la célébration du Maoulid est interdite en journée à l'exception du weekend par un arrê-

té ministériel du 27 septembre, la ville de Mbeni a décidé de contrevenir à cette décision. « Il se trouve que dans la ville de Mbeni, certaines personnes ont décidé de ne pas respecter cette réglementation en défiant l'autorité », lance Mohamed Djouanid.

Selon le parquet, la présence des

forces de l'ordre avait pour objectif d'aller stopper le « Maoulid Nabawiya » mais les jeunes de la localité ont affiché une résistance aux agents et leur ont jeté des projectiles. « Après cette situation, les agents de la force publique étaient contraints d'utiliser des gaz lacrymogène pour les disperser. Toujours

suivants la situation, les agents de la force publique étaient sur le point de se retirer pour éviter des pertes humaines », tente-t-il de justifier la tournure dramatique des événements.

Après le retrait des forces, les jeunes de Mbeni ont décidé d'en venir à des actes constituant une atteinte volontaire aux biens privés et publics sans motifs légitimes. Le parquet liste un bilan lourd. « Neuf maisons étaient incendiées dont la brigade de gendarmerie et trois voitures incendiées », énumère-t-il.

Le procureur annonce qu'une enquête a été ouverte afin de mettre la main sur les auteurs de ces actes. « Nous vous rassurons que les auteurs de ces actes ne resteront pas impunis et une enquête est ouverte pour rechercher et identifier les auteurs et complices des faits d'incendie volontaire en bande organi-

sée et entrave à la liberté de circulation. Je vous assure que leur cas sera puni avec une sévérité exemplaire », martèle-t-il.

Quant aux « balles réelles » supposées utilisées, la gendarmerie apporte un démenti, et demande « une preuve palpable » pour qu'elle puisse elle aussi ouvrir une enquête interne de son côté et assure avoir utilisé des gaz lacrymogène pour disperser les gens.

Rappelons que c'est entre 14 heures et 15 heures qu'une opération coup de poing pour interrompre un Maoulid interdit à Mbeni a dégénéré causant plusieurs blessés et des dégâts matériels importants. Selon nos informations, une vingtaine des personnes sont blessées dont douze par balles, neuf maisons et deux voitures sont incendiées.

Andjouza Abouheir



Procureur de la République devant la presse

## SOCIÉTÉ

## Deux avocats stagiaires ont prêté serment au palais de justice de Fomboni

Le samedi 08 octobre, Naher Aboubacar et Louwazna Mohamed Salamani, deux avocats stagiaires ont prêté serment au palais de justice de Fomboni. La cérémonie a été organisée en présence du corps judiciaire de l'île. Désormais le tribunal de Fomboni compte 14 avocats stagiaires et un titulaire.

Naher Aboubacar et Louwazna Mohamed Salamani, deux nouveaux jeunes avocats viennent de prêter serment samedi dernier au palais de justice de Fomboni, en présence du corps judiciaire avec à sa tête le procureur général Abasse Houtoibe. Naher Aboubacar titulaire d'un master 2 en droit à l'université de Picardie Jules Verne (Etablissement d'enseignement supérieur à Amiens- France) et Louwazna Mohamed Salamani, titulaire d'un master 2 en droit privé à l'université privé ACM à Tananarive.



Avocats Stagiaires prétant serment à Fomboni

C'était un moment propice pour le procureur général d'insister sur les droits et devoirs des avocats. « Chaque professionnel est le gardien des valeurs de sa profession. Par le serment, ces avocats stagiaires pro-

clament solennellement leur adhésion à ces valeurs et s'engagent à les protéger. Ils s'engagent à l'égard de leurs pairs bien sûr. Mais ils s'engagent également à l'égard de la société tout entière » a tenu à rappeler le

procureur général. Quant au bâtonnier de l'ordre des avocats, il a mis l'accent sur la valeur de leur métier.

Ces jeunes avocats sollicitent l'accompagnement des autorités judiciaires pour pouvoir répondre

aux attentes des Comoriens. « Je suis très fier de prêter serment au barreau de Fomboni, car exercer ce métier était mon rêve d'enfance » dit Naher Aboubacar. Son homologue sollicite quant à elle, l'accompagnement du bâtonnier pour le développement de leurs compétences. « Aujourd'hui je suis fière car cette prestation me permettra de m'intégrer dans le corps des avocats. J'aimerais cependant que le bâtonnier nous aide à nous intégrer dans cette nouvelle carrière » souhaiterait avec sourire Louwazna Mohamed Salamani. Cette prestation de serment est une manière de permettre aux auxiliaires de justice d'exercer leurs fonctions avec indépendance, dignité et transparence. Désormais le tribunal de Fomboni compte environ 14 avocats stagiaires et un titulaire qui exerce également dans les autres îles.

Riwad

### HABARI ZA UDUNGA

## Les interactions dans les îles de la lune

Nous avons lu quelque part que le concept d'interaction désigne en biologie le processus par lequel deux ou plusieurs éléments se déterminent mutuellement par une relation réciproque. En sciences sociales, l'interaction désigne l'action des individus qui adaptent leurs comportements en fonction les uns des autres dans une situation donnée.

Dans les îles de la lune, les gens se réveillent le matin et échafaudent des indicateurs d'interactions entre les différents acteurs de la vie socio-économique. Nos fameux « Bangwe » et les réseaux sociaux de tous bords, sont devenus des véritables réservoirs dans la création de ces indicateurs sortis tout droit de l'imagination de certains animateurs de ces structures traditionnelles et autres, planqués derrière leurs ordinateurs loin de nos vies sous les cocotiers.

Il ne faut pas être un très grand clerc, grand politologue ou versé dans la lecture des boules de cristal pour savoir que dans le pays on manque énormément de repères pour se guider dans la dédale des déclarations tant

du régime que des communiqués tout azimut de l'opposition ou pour être précis de la cohorte des multiples courants et tendances qui les composent. Dans les îles de la lune comme un peu partout en Afrique, la notion d'opposant est quelque peu élastique dans la mesure où il est difficile de mettre un contenu cohérent à l'intérieur du concept.

Nous écrivons souvent que dans notre pays, le sens pratique, le pragmatisme et la recherche de l'efficacité sont des notions abstraites. Nous nous contentons de nous enfermer dans un monde clos où tout est conditionné aux seuls rapports sociaux entre individus, familles et autres lignages. Nous avons le plus grand mal à nous projeter

vers des horizons nouveaux, vers un élargissement de notre vision de l'avenir.

Chaque fois que viennent les difficultés, nous nous empressons de nous enfermer dans notre coquille, vide cela va de soi, et nous nous refusons d'appréhender les vrais problèmes. Notre jeunesse assiste chaque jour, impuissante, au bricolage de tous les aspects touchant à la bonne marche du pays. On ne peut pas passer tout notre temps à bâtir des châteaux de cartes, selon l'expression consacrée par nos « cousins » gaulois. Notre drame vient surtout du fait, que chacun de nous se sent capable d'être au gouvernail quelque soit le temps qu'il fait. Nous le disons souvent, il suffit d'un concours de circonstances pour se

retrouver au sommet. « Zinu bahati zakalantsiza yandru », telle est l'explication basique.

Aujourd'hui avec la pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine, au lieu de faire front contre ces fléaux, le microcosme sous les coco-

tiers, affute et fourbit ses arguments, les uns pour garder le pouvoir, les autres pour y accéder, sachant que personne ne sait de quoi demain sera fait. Aussi, les interactions de tous ceux nous veulent du « bien », devraient concourir à trouver des

consensus sur les grands maux du pays et qui sont connus de tous, au lieu de nous rabâcher à chant du coq, le même refrain depuis plus de quatre décennies.

Mmagaza

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

**Directeur de la publication**

Elhad Said Omar

**Rédacteur en chef**

Mohamed Youssouf

**Secrétaire de rédaction**

Toufé Maecha

**Rédaction**

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

**Mise en page**

Abdouchakour Aladi Nourou

**Responsable commercial**

Mariama Mhoma

**Documentation archiviste**

Hadidja Abdou

**Photographe / Site Web**

Mohamed Said Hassane

**Impression**

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Tel: 773 91 21/ 322 76 45**

1er Octobre	Conférence de presse de lancement - Hotel le Retaj / Moroni
Du 3 au 7 Octobre	Tournée Ambulance Rose / Ngazidja
Du 5 Oct au 5 Nov	Dépistage à prix réduit - Ndzuani / Ngazidja
8 Octobre	Journée Sport - Alliance française / Moroni
29 Octobre	Gala Rose - Hotel le Retaj / Moroni
5 Novembre	Marche Rose de Clôture / Moroni

## CUISINE :

# Une nouvelle sortie de promotion à la CODCOM

*Le sociologue et historien français Théodore Zeldin disait "la gastronomie est l'art d'utiliser la nourriture pour créer le bonheur", cette citation sonne comme un rappel pour les instructeurs de la Coopérative et Mutuelle des Comores pour le Développement qui ont fait le pari de donner de leur temps pour transmettre à leurs apprentis le meilleur de leurs connaissances.*

Je me souviens de l'un de mes professeurs de l'Institut National de l'Hôtellerie et du Tourisme (INTH) à Antananarivo qui me disait que « la cuisine est une question d'inspiration et d'inventivité ». Comment être un bon cuisinier si on n'est pas inventif, il faut savoir sortir des sentiers battus et avoir un esprit créatif en tout lieu et à tout moment. C'est la ligne que semble suivre la CODCOM dans l'enseignement de la cuisine aux nombreux apprentis qui serpentent les couloirs de cette école depuis des années. En tout cas, c'est ce que nous avons constaté durant deux jours (mardi-jeudi) alors que la direction organisait une énième sortie de promotion.

Le format choisi pour cette promotion est celui de l'évaluation. Au



lieu de faire un examen en interne, la direction a choisi de constituer deux jurés pour juger et évaluer les plats préparés par les jeunes apprentis. Le premier était composé par les instructeurs et des professionnels du métier et l'autre par le public cons-

titué en gros par les parents d'élèves et des journalistes présents lors de la cérémonie. Chacun des deux jurys avait la moitié des notes attribuées soit 50%. De la l'accueil jusqu'à la dégustation, les juges ont noté les jeunes par rapport à leur

prestation. Les récipiendaires devaient être jugés par rapport à un menu composé d'une entrée, d'un plat et enfin d'un dessert.

Comme dans tout restaurant gastronomique qui se respecte, les clients du jour avaient droit à des

amuses bouches constituées de petit four sales et sucrés qui ont ravivé les papilles gustatives. Les apprentis avaient choisi comme entrée un velouté de patate douce accompagné de petits pains grillés. Un choix osé surtout pour la soupe de la patate douce dans la mesure où ce genre de plat ne fait pas encore partie des habitudes gastronomiques des comoriens. Heureusement, le choix s'est avéré payant car à l'unanimité, les gens ont apprécié cette inventivité des jeunes cuisiniers. Filet de poisson accompagné de pommes de terre sautées aux herbes vertes était le plat principal dont les invités n'ont fait qu'une bouchée tellement le poisson était bien cuit, ni croustillant ni trop mou. Le dessert fut un classique, un crème caramel qui a tout de même plu aux invités du jour.

Avec le choix d'utiliser des produits locaux, la CODCOM cherche à mettre en valeur l'agriculture locale et casser le mythe que la haute cuisine ne peut se faire qu'avec des produits venus de l'étranger. Une manière de faire d'une pierre deux coups.

AS Badraoui



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement  
du Tourisme et de l'Artisanat



## Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Elevage

PROJET INTÉGRÉ DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPETITIVITE (P164584)  
Crédit IDA -64230-KM

### DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Réf. N°2022/002/MAPETA/PIDC/DC/OCPR

#### Acquisition des lianes des vanilles saines au profit de l'Office Comorien des Produits de Rente et des Agriculteurs Comoriens

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA n°6423) pour financer le **Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et de la Compétitivité (PIDC)** qui a pour objet de Promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne de valeur concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du marché « **Acquisition des lianes des vanilles saines au profit de l'Office Comorien des Produits de Rente et des agriculteurs Comoriens** » en trois lots distincts :

Lot 1 : 70 000 lianes (Grande Comores) ;  
Lot 2 : 20 000 lianes (Anjouan) ;  
Lot 3 : 10 000 lianes (Mohéli)

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : le soumissionnaire doit fournir une carte professionnelle délivrée par l'OCPR, fournir un document signé par l'OCPR que le soumissionnaire dispose d'une parcelle de terres des vanilles exempte de tout agresseur (charançons, cochenilles, fusarioses, et tout microorganisme qui peut affecter la qualité des lianes) et il doit avoir la capacité de fournir plus de 3000 lianes saines ». Les soumissionnaires peuvent participer ç un seul ou à plusieurs lots. L'acheteur attribuera au maximum un ou plusieurs lots à un seul soumissionnaire, selon la combinaison financière plus avantageuse.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un appel de demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le règlement de passation des marchés applicables aux emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement (édi-

tion du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du PIDC sis à Mdé Ex-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat, email : [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com)

Et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi à partir de 8h00 à 15h30 et le samedi 8h00 à 12h00.

5. Le dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du PIDC à tout soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessus. La demande de cotation sera retirée par voie électronique au secrétariat du PIDC.

6. Les offres devront être remises à

l'adresse ci-dessous au **plus tard le 27 octobre 2022 à 14h 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 27 octobre 2022 à 14h 30.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat, BP 41 Moroni, à Mdé - Ex-Cefader - Maison des épices, Tel : +269 432 80 46 - au secrétariat du PIDC, email : [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com)

Lancé le 13 octobre 2022

## STRATÉGIE NATIONALE DE RÉDUCTION DES RISQUES DES CATASTROPHES :

## Le pays vise le cadre d'action de Sendai

Un atelier de lancement du processus de mise à jour de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes a été lancé mardi dernier à Moroni.

Pendant deux jours, les participants à cet atelier vont se pencher sur la façon de renforcer la capacité des résiliences de notre pays face aux risques du changement climatique.

C'est en présence du ministre de l'intérieur, du représentant du Système des Nations Unies et le Directeur de la Sécurité Civile que cet atelier s'est ouvert. Se basant sur le cadre d'action de Sendai qui s'est fixé 7 objectifs majeurs dont le souhait de réduire nettement d'ici 2030, le nombre de personnes touchées par des catastrophes, partout dans le monde, de sorte que le taux moyen mondial pour 100 000 habitants pendant la décennie 2020-2030 soit au taux enregistré pendant la période 2005-2015. Dans son discours, le coordinateur du SNU François Batalingaya est revenu sur ces

objectifs en insistant sur le lien qui a entre développement et lutte contre les risques climatiques. « A l'heure de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, je renouvelle encore une fois la disponibilité et l'engagement de l'ensemble des agences du SNU à ne ménager aucun effort pour soutenir les ambitions de développement des Comores à faire face aux aléas climatiques et catastrophes naturelles », affirme-t-il.

Et le représentant de revenir sur la genèse de cette stratégie nationale de la réduction des risques de catastrophes des Comores. « La Stratégie Nationale de la Réduction des Risques de Catastrophes que nous lançons aujourd'hui a été élaborée en 2014 en collaboration avec le PNUD et s'est alignée au cadastre d'action d'Hyogo (2005-2015) et de la SCA2D. Aujourd'hui, elle va se tourner vers un monde évolué tenant compte des nouveaux outils et documents stratégiques à savoir le cadre d'actions de Sendai (2015-2030) et le PCE », poursuit-il.

Prenant la parole en dernier, le

ministre de l'intérieur Fakridine Mahmoud avec beaucoup de lucidité a montré le caractère inéluctable des catastrophes naturelles mais, que cela ne doit pas être un frein à toutes les initiatives de lutte contre le changement climatique. « Il est évident que nous ne pouvons pas empêcher la survenance des catastrophes, mais nous pouvons mieux anticiper les risques et les réduire. C'est pourquoi la mise à jour de la SNRRC, est aujourd'hui plus qu'une priorité », avance-t-il.


Un atelier qui vient à point nommé, depuis quelques semaines, le pays vit sous la menace d'un risque climatique à savoir la probabilité d'une éruption volcanique comme a tenu à le rappeler le ministre. « Au moment où je vous parle, le pays est en alerte volcan, cette situation nous a conduit de mettre en place un PC fixe à la DGSC, lequel a coordonné l'élaboration d'un plan de réponse multisectoriel, un outil de préparation et de réponses aux urgences », poursuit-il. L'un des objectifs assignés à cette stratégie nationale est de rendre opérationnel-



le la Plateforme Nationale pour la Réduction des risques de catastrophes jusqu'à là inexistant. « Cette structure n'a jamais été fonctionnelle et a chaque fois que nous sommes en situation d'urgence, notre gouvernement met en place une structure de gestion par décret présidentiel », dit-il. Le ministre a pris en exemple ce qui s'est passé au moment du cyclone Kenneth avec la

mise en place du Comité Interministériel de gestion du cyclone Kenneth. Par ce discours, le ministre veut mettre fin à l'amateurisme ambiant, dans une affaire aussi sérieuse que la gestion des RRC (Réduction des Risques de Catastrophes).

AS Badraoui



**UNION DES COMORES**  
Unité - Solidarité - Développement

**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME,  
CHARGE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER**  
Avis d'Appel d'Offres  
Invitation à soumissionner [IAS]  
Travaux  
(Sans pré-qualification)

N° IAS : 22/002/MATUAFTT/DGRTR/BAD

Maître d'Ouvrage : Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Projet : Programme de Réhabilitation du Réseau Routier phase III

- Intitulé du Marché : réhabilitation de la RN21 entre Domoni et Mrémani à Anjouan (14km) et Travaux de réhabilitation de la RN32 entre Wallah et Nioumachoua à Mohéli (9km)

Pays : Union des Comores


N° Prêt/Crédit/Don : FAD-2100155041476 et FAT-5900155017005

Mode de passation des marchés : Appel d'offres ouvert international

N° de l'AOIO/AOIR : 22/002/MATUAFTT/DGRTR/BAD

Émis le : 13/10/22

- Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement/du Fonds Africain de Développement (FAD) ci-après dénommée « la Banque » pour financer le Projet de Réhabilitation du Réseau Routier. Phase III – réhabilitation de la RN21 entre Domoni et Mrémani à Anjouan (14 km) et Travaux de réhabilitation de la RN32 entre Wallah et Nioumachoua à Mohéli (9km) à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché : réhabilitation de la RN21 entre Domoni et Mrémani à Anjouan (14km) et Travaux de réhabilitation de la RN32 entre Wallah et Nioumachoua à Mohéli (9km)



Passation des Marchés de la Banque (Octobre 2015) et ouvert également à tous les soumissionnaires éligibles tel que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

3. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès des bureaux de la Direction Générale des Routes et Transport Routier située sur la route de Corniche - BP 12, Moroni ou Cellule d'Exécution du Projet sise à Moroni – Coulée (route Mahad), Téléphone : +269 349 60 69 / +269 321 18 33, E-mail : [saidhousseini@hotmail.com](mailto:saidhousseini@hotmail.com) avec copie [rep.rehabilitation.bad@gmail.com](mailto:rep.rehabilitation.bad@gmail.com) et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres pendant les heures de travail du lundi au vendredi de 8h 00 mn à 14h 30 mn (heures locales de Moroni – Union des Comores) à l'adresse mentionnée ci-dessus.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 500 000 KMF ou son équivalent dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement sur un compte spécifié après demande. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé soit à domicile pour les Soumissionnaires locaux ou ayant une représentation locale, soit par courrier aérien pour les Soumissionnaires étrangers.
5. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13/12/2022 à 12h 00mn précises (heures locales de Moroni – Union des Comores). Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le 13/12/2022 à 12h 30mn
7. Les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission d'un montant au moins égal à 75 000 000 KMF ou son équivalent dans une monnaie librement convertible.
8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale des Routes et Transport Routier

A l'attention de Monsieur Said Housseini Aboubacar - Directeur Général des Routes et Transport Routier (DGRTR)

Adresse : Route de Corniche - Moroni, Union des Comores

Directeur Général des Routes et transport Routier

*Said Housseini Aboubacar*